

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR USBY BADMINTON



## Article 1 : Objet

Ci-présent le règlement intérieur de l'USBY BADMINTON conçu par les membres du bureau du club. Il concerne l'ensemble des adhérents, quel que soit leur âge, fonction et responsabilité dans l'Association. Chaque adhérent doit prendre connaissance de ces différents articles et en respecter les consignes.

## Article 2 : Inscription

L'inscription à la section USBY BADMINTON est accessible uniquement aux personnes majeures.

Le dossier d'inscription est composé :

- De la fiche d'inscription dûment remplie
- Du règlement intérieur de la section signé
- D'un certificat médical d'aptitude à la pratique du badminton datant de moins de 3 mois
- De la cotisation annuelle réglée par chèque à l'ordre de USBY Badminton ou en espèces
- Pour les étudiants : de la copie de la carte d'étudiant pour l'année en cours

L'inscription sera validée à réception de l'ensemble des documents. Le certificat médical devra être fourni à l'inscription ou lors de la 1<sup>ère</sup> séance.

Tout dossier incomplet sous 15 jours mettra en suspens la participation de l'adhérent aux séances jusqu'à régularisation des pièces manquantes.

## Article 3 : Séance d'essai

Toute personne pourra effectuer une séance d'essai à la pratique du badminton sur autorisation d'un membre du bureau.

Au-delà, le joueur devra s'acquitter de la cotisation au tarif en vigueur et remettre le dossier d'inscription complet s'il souhaite poursuivre la pratique du badminton au sein du club.

## Article 4 : Créneaux

Les créneaux de jeu libre dans le gymnase du Coséc Léo Lagrange ont été accordés par la Municipalité. Ils sont valables pour la saison sportive en cours.

La municipalité se réserve le droit d'annuler certaines séances du weekend en raison d'événements sportifs nécessitant la mise à disposition de la salle.

Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, les séances sont suspendues. Toutefois, selon l'autorisation de la municipalité, certains créneaux pourront être disponibles. Vous en serez informés par mail.

## Article 5: Etat d'esprit

La section USBY BADMINTON se veut être une association respectueuse d'un esprit sportif et convivial. Aussi tout adhérent s'engage à entretenir bon esprit, gaieté, fair-play et respect des autres. De même, lors des séances, tous les adhérents sont amenés à jouer ensemble quel que soit leur niveau, âge ou sexe. Des rotations sont organisées afin de varier les équipes de jeu et les adversaires. Un joueur ne doit pas être laissé sur le bord des terrains sans jouer et chaque adhérent doit accepter de jouer avec un partenaire ou contre un adversaire qui n'a pas son niveau.

En cas d'affluence lors des créneaux, il faut concevoir un roulement raisonnable sur les terrains en réduisant la durée des matchs à un set et jouer obligatoirement en double.

## Article 6 : Matériel /Equipement

Tous les joueurs sont tenus de participer à la mise en place et au rangement des installations (filets et poteaux) et matériels (volants).

Les raquettes sont à la charge des joueurs, les volants sont fournis par le club pendant les séances.

Les joueurs doivent obligatoirement pratiquer avec des chaussures spécifiques aux sports en salle (semelle non marquante), qui doivent être réservées à un usage d'intérieur.

*Les membres du bureau de l'USBY BADMINTON*

A Bures, le        /        /        Signature de l'adhérent :



# USBY Badminton

Saison 2021 – 2022

**Badminton loisir** : Ouvert aux adultes

Lieu : Salle C Cosec Léo Lagrange.

Horaires :  mercredi de 19h à 22h

jeudi de 18h30 à 20h

Samedi de 16h à 18h

dimanche de 14h à 16h

*L'activité n'a pas lieu pendant les vacances scolaires sauf accord préalable de la municipalité. Les séances du dimanche nécessitent l'obtention d'une carte d'accès (à demander aux membres du bureau et remis contre chèque de caution de 100€).*

Les filets et volants sont fournis par le club. Les raquettes sont à la charge des adhérents.

Une séance de test est possible avant inscription après autorisation du bureau.

**Le certificat médical est obligatoire pour l'inscription.**

Hors séance de test, tout joueur non inscrit se verra refuser l'accès aux séances de jeu.

Les dossiers d'inscription devront être rendus complets **au plus tard le 30/09/2021.**

Première séance : **mercredi 08 septembre 2021**

**Cotisation adulte: 60 € (Règlement à l'ordre de USBY Badminton)**

**Cotisation étudiant** (sur présentation de justificatif) : **40 €**

**Remise spéciale COVID** : les adhérents de 2020-2021 bénéficient d'une prolongation exceptionnelle de leur cotisation pour la saison 2021-2022.

*«La cotisation à l'USBY Badminton comprend 15€ d'adhésion à l'USBY non remboursable, cette adhésion à l'USBY implique l'acceptation totale et complète des statuts et règlements intérieur et financier mis à disposition sur le site de l'USBY [www.usby.free.fr](http://www.usby.free.fr). Cette adhésion «USBY» étant par ailleurs complètement intégrée au budget de chaque section, elle est exigible pour chaque inscription à chaque section. L'inscription d'un adhérent à plusieurs sections de l'USBY ne saurait donc occasionner de réduction d'aucune sorte»*

## Bulletin d'inscription USBY Badminton 2021-2022

Joindre **obligatoirement** un certificat médical ou un questionnaire de santé si certificat médical de moins de 3 ans déjà fourni à la section Badminton.

Nouvel adhérent USBY Badminton

Attestation de paiement

Nom  Prénom

Date de naissance  Email

Adresse

Domicile  Tel

Chèque (Nom si différent de l'adhérent)  Montant

Je viendrai aux séances du :  mercredi  jeudi  samedi  dimanche  
(cocher les différentes séances auxquelles vous souhaitez participer)  Uniquement le weekend

- « Je suis informé(e) que le club omnisports sera amené à stocker mes données personnelles dans le cadre de mon adhésion ».
- « J'autorise le club à me transmettre des informations par courriers, mails et sms ».

La présente inscription vaut autorisation au responsable sportif de faire procéder à une consultation médicale ou à une hospitalisation en cas d'accident ou de malaise.

Je soussigné(e).....reconnait avoir pris connaissance du règlement intérieur et du protocole COVID de la section USBY Badminton et en accepte les conditions.

A Bures le / /

Signature :

NOM :

Prénom :

### USBY BADMINTON Saison 2021-2022

#### QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

(Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive)

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive. Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON.

DURANT LES DOUZE DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons médicales, avez vous repris sans l'accord du médecin?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A CE JOUR :		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**N.B. : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié**

#### **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :**

- Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

#### **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :**

- Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez lui ce questionnaire renseigné.

J'atteste par la présente avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions relatives au questionnaire de santé et je reconnais avoir pris connaissance que toute réponse positive entrainera obligatoirement la production d'un nouveau certificat médical de non contre-indication à la pratique du Badminton.

FAIT LE

A